

Charte des tournois du BCGA sur BBO

Tous les joueurs participant aux tournois du BCGA sur BBO s'engagent à respecter la charte d'éthique et de comportement des tournois.

Les tournois BBO organisés par le BCGA sont réservés aux joueurs inscrits sur la liste blanche (liste des invités du BCGA), les 2 joueurs de la paire doivent en faire partie.

Les joueurs qui participent aux tournois doivent garder un comportement irréprochable : courtoisie, fair-play et tolérance.

Quelles sont les règles d'éthique ?

Ces règles ont été établies pour conforter l'aspect ludique du Bridge mais aussi pour renforcer les notions de convivialité et de respect d'autrui.

Cette notion de jeu est donc primordiale même en ligne, même si le Bridge s'apparente à un sport lorsqu'il est pratiqué en tournoi.

- Saluer ses adversaires lorsque l'on se retrouve à table, c'est un geste qui permet d'instaurer tout de suite un bon climat.
- Avoir un comportement sportif ; ne pas se servir de moyens technologiques pour se donner un avantage.
- Alerter ses propres enchères et donner une explication si les adversaires la demandent.
- Être TOLERANT envers les joueurs qui sont débutants au bridge ou sur BBO et qui ne sont pas à l'aise avec l'outil informatique.

Quels sont les comportements à bannir ?

- Avoir une mauvaise tenue de table.
- Retarder le jeu pour finir le tour sans marquer le score. L'arbitre rétablira en équité et pourra même pénaliser en cas de récidive.
- Être agressif envers le partenaire, l'adversaire, l'arbitre.
- Critiquer avec véhémence son partenaire ou les adversaires.

- Commenter une donne dans le tchat du tournoi, si les autres joueurs connaissent le résultat ou une information même parcellaire, ils ne peuvent plus jouer la donne de manière normale et juste.
- Etre suspicieux : il faut accepter que les adversaires prennent la bonne décision et non penser systématiquement qu'ils connaissent la donne ou qu'ils ont un " code " .
- Le mot " tricherie " doit absolument être banni.
- Dénigrer les adversaires qui prennent un bon coup à la suite d'une erreur ou d'une mésentente.
- Communiquer avec son partenaire par un moyen extérieur ou recevoir des informations extrinsèques.

Sanctions

Le BCGA par l'intermédiaire de son arbitre peut à tout moment exclure un joueur et son partenaire du tournoi en cours en cas de mauvais comportement.

En cas de mauvais comportement avéré durant la séance, même sans intervention de l'arbitre le responsable des tournois du BCGA pourra exclure de façon temporaire ou définitive un joueur des tournois BBO du BCGA.

Le BCGA se réserve également la possibilité de transmettre à BBO les preuves d'un mauvais comportement à la table en vue d'une éventuelle sanction disciplinaire par la plateforme BBO à l'encontre du joueur incriminé (« BBO Abuse »).